

# Le courrier

Fev. 2023 #3

GRAND ANGLE P. 2 à P. 6

**Bien-être  
aux Messageries**

FOCUS P. 7

**Une année aux  
Messageries**

## VOUS AVEZ UN MESSAGE

Le bien-être et l'amélioration du cadre de vie sont au cœur des priorités du futur quartier des Messageries.

Plusieurs démarches sont entreprises pour proposer des conditions agréables aux nouveaux habitants et utilisateurs du quartier.

Ce numéro du Courrier des Messageries vous propose de découvrir celles relatives à la santé et l'inclusion.

**Bonne lecture !**

L'équipe d'Espaces Ferroviaires



© Luxigon



POUR TOUT SAVOIR  
SUR VOTRE FUTUR QUARTIER

[espacesferroviaires.sncf.com/messageries](https://espacesferroviaires.sncf.com/messageries)

ESPACES  
FERROVIAIRES





# La santé : la clef d'une ville apaisée

« L'EIS est une démarche volontariste, accompagnée par une équipe pluridisciplinaire indépendante, qui permet de maximiser les impacts positifs d'un projet urbain. »

Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris

## UN ENJEU DÉSORMAIS INCONTOURNABLE DES PROJETS URBAINS

On a longtemps construit et pensé la ville sans se soucier des questions de bien-être. Aujourd'hui, de nombreux travaux scientifiques font pourtant ressortir ce constat : l'endroit où l'on vit influe directement sur notre santé. « Aménagement du territoire, accès aux services, à une offre de santé de qualité, conditions environnementales... Ces facteurs, qui dépendent de faits extérieurs à l'individu, créent des différences notables dans l'état de santé et génèrent des inégalités. », explique Évelyne Jean-Gilles, référente EIS et chargée de développement de projet « santé dans toutes les politiques » à l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France jusqu'en mars 2022. Aménageurs, collectivités, urbanistes et architectes ont donc une responsabilité : concevoir des projets urbains qui permettent une véritable amélioration du cadre de vie des habitants en offrant un environnement apaisé.

« La santé est un phénomène complexe. C'est à la fois un état complet de bien-être et une ressource qui permet de se réaliser. Cette opportunité de réalisation est un droit fondamental pour tout être humain. »

Évelyne Jean-Gilles, ARS Île-de-France

## UNE DÉMARCHE POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN : L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

Pour qu'un projet d'aménagement urbain puisse avoir un impact positif sur ses habitants, il est nécessaire de bien connaître au préalable les facteurs qui influencent le plus directement la santé des individus. Recommandée par le plan Paris Santé Environnement, l'EIS vise d'abord à identifier et évaluer tous les impacts induits par un projet, ici une opération urbaine, sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. L'étape suivante consiste à formuler des recommandations pour améliorer l'impact des projets sur les déterminants les plus influents et sources d'inégalités car « les différences dans l'état de santé résultant des circonstances de vie sont évitables », comme le rappelle Evelyne Jean-Gilles. Pour cela, l'EIS s'appuie sur l'expérience et l'expertise de l'ensemble des acteurs et des habitants du quartier, dans une démarche pleinement partenariale.

### L'EIS appliquée aux Messageries

Celle-ci s'est déroulée entre janvier et novembre 2021, dans une démarche d'écoute et de construction prospective. Les acteurs du futur quartier (du monde culturel et sportif, du service public, du médical, des riverains...) ont pu s'exprimer sur leurs besoins et leurs attentes en matière de services et d'aménagements, et une attention particulière a été portée aux personnes les plus exposées aux inégalités territoriales de santé (les jeunes enfants et adolescents, les personnes âgées et en difficultés psychologiques, les femmes).

**10** mois de travail  
**18** entretiens avec les acteurs du territoire  
**54** habitants rencontrés lors de micro-trottoirs

## L'EIS : UNE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES

### Temps 1 – Cadrage :

→ Comprendre les déterminants de santé prioritaires et choisir les priorités de l'EIS en fonction du secteur d'implantation du projet.

### Temps 2 – Analyse :

→ Mesurer les impacts positifs et négatifs du projet urbain en recueillant des données issues directement du terrain et de l'expression des acteurs et des habitants.

### Temps 3 – Recommandations et enjeux du territoire :

→ Sur la base du travail d'analyse, formuler des propositions compatibles avec le projet urbain.

**Quels sont les déterminants de santé ?**  
 Il s'agit des facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations. Cela inclut :

- Accessibilité aux services
- Accès aux activités physiques et sportives
- Opportunités d'interactions sociales
- Compétences propres aux individus



« Aménager un nouveau quartier nécessite de se mettre à l'écoute des besoins du territoire et de ses populations. »

David Lucas, directeur de l'aménagement Île-de-France, Espaces Ferroviaires

## ET MAINTENANT ? DES RECOMMANDATIONS CONCRÈTES !



**RECOMMANDATION N° 1 :**  
 Développer une maison pluriprofessionnelle de santé

Ce lieu pluridisciplinaire permettra d'associer des professionnels de la coordination, des soignants et des chercheurs. Il assurera une continuité de traitements, les soins de premières urgences et collaborera avec d'autres structures implantées localement (Hôpital, Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents, Mutualité et Service départemental d'incendie et de secours).

**RECOMMANDATION N° 2 :**  
 Réserver 5 studios aux personnes en souffrance psychique

Au sein des logements sociaux (phase 2 du second permis d'aménager du projet urbain), ces studios accueilleront des personnes habitant déjà le quartier, en fin d'un parcours de soins pour les accompagner vers l'autonomie. Ils seront encadrés par une équipe médicale mobile de rétablissement.

**RECOMMANDATION N° 3 :**  
 Créer un lieu mutualisé au service du lien social et de l'activité

Au sein du second permis d'aménager, un local modulable accueillera un café solidaire, avec une plateforme d'animation pour les acteurs associatifs et culturels locaux.

**RECOMMANDATION N° 4 :**  
 Aménager un jardin favorisant la cohabitation des usages

Le parc central sera un lieu propice à différentes activités (balade, activité physique, jeux pour enfants, détente) et intégrera un espace s'inspirant des « jardins thérapeutiques » qui sont propices au ressourcement et à la détente.



# Un bien-être au féminin dans l'espace public



« Toujours dans une optique de réduction des inégalités sociales, nous avons à cœur d'améliorer notre approche aussi bien dans la conception des projets urbains que dans les aspects apportant plus de cohésion sociale. »

**Fadia Karam,**  
Directrice générale d'Espaces Ferroviaires

## TOUT LE MONDE A « DROIT À LA VILLE » !

En théorie, la ville est faite pour tout le monde, cependant certains usagers ne vivent pas les espaces urbains de la même manière, par exemple les femmes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. « Les femmes expérimentent la ville d'une façon très différente des hommes. Cet état de fait trouve ses racines dans l'histoire, car pendant très longtemps, la place des femmes se trouvait réduite à la partie privée et les hommes avaient le monopole de l'espace public. De nombreux espaces ont ainsi été pensés par et pour des hommes, et les femmes ne s'y sentent pas toujours à l'aise. Elles s'y trouvent souvent en minorité et peuvent y ressentir un sentiment d'insécurité », constate Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12<sup>e</sup> arrondissement. Pour répondre à cet enjeu, la sociologue Dominique Poggi assume une définition « au féminin » du droit à la ville\* : « C'est le droit pour les femmes de pouvoir flâner, s'arrêter, profiter d'un espace sans se sentir obligée de le traverser le plus vite possible ». Une aspiration qui est loin d'aller de soi dans nos espaces urbains aujourd'hui.

\* Droit pour tous à vivre dans la ville : y nouer des relations, nourrir des expériences, s'y accomplir.



## LE GENRE : DÉSORMAIS AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

Depuis 2014, la Ville de Paris s'engage à travailler avec les acteurs de l'aménagement pour intégrer la question du genre dans la planification et l'organisation de la ville. Au sein du service Égalité, Intégration et Inclusion (EII) Christine Guillemaut et les équipes mobilisées dans les arrondissements « s'appuient et se font le relais des habitantes, des acteurs locaux et des associations qui militent depuis de nombreuses années sur le terrain pour l'égalité et la ville

pour toutes et tous. « Nous nous efforçons de créer du lien et de l'échange pour faire progresser la question du genre dans la culture des actrices et des acteurs de l'aménagement urbain », précise-t-elle. Le service travaille également à la production de ressources diffusées aux agents de la Ville de Paris et aux porteurs de projet ; il assure une action de veille afin de mettre en avant les bonnes idées et pratiques.

« Le genre est longtemps resté un "impensé" de l'aménagement urbain, c'est grâce au volontarisme des associations féministes que ce sujet a pu être mis au premier plan et devenir une étape incontournable des nouveaux projets urbains. »

**Christine Guillemaut,** service EII de la Ville de Paris

## LES 5 CLÉS POUR REDONNER AUX FEMMES UN « DROIT ÉGAL À LA VILLE »

- Pouvoir circuler sereinement
- Occuper l'espace : y flâner, y faire du sport
- Être présentes et visibles
- Se sentir en sécurité
- Participer à la réflexion et à la décision



À LIRE :  
Les deux numéros du guide référentiel *Genre et Espace Public de la Ville de Paris* détaillant des expérimentations et bonnes pratiques pour assurer un droit égal à la Ville.

## COMMENT AMÉNAGER UN ESPACE PUBLIC INCLUSIF ?

Chaque projet urbain peut prendre en compte le genre en s'appuyant sur les 5 leviers d'action identifiés par la Ville de Paris dans son guide de référence. Emmanuelle Pierre-Marie souligne l'effet vertueux de la prise en compte du genre pour « faire travailler ensemble des gens qui n'ont pas l'habitude de se parler ». Une fois les ponts créés, la relation doit s'installer dans la durée : « Il faut faire fonctionner ensemble les deux "A" que sont "Animation" et "Aménagement", car un projet ne s'arrête pas à la livraison et il faut suivre les nouveaux espaces créés en lien avec les habitantes afin d'accompagner leur appropriation de ces espaces » précise Dominique Poggi. Si l'aménagement seul ne peut résoudre tous les problèmes, il est possible de créer des espaces plus sécurisants et propices aux usages et aux besoins des femmes, sans engager de travaux très coûteux. « Ce sont des petits ajustements, souvent simples et de bon sens, qui permettent parfois de changer en profondeur l'expérience des femmes sur un parvis, un parc ou une aire de jeux » remarque Anne Labroille, architecte urbaniste spécialisée sur la question du genre et de l'inclusion.

« Des premières esquisses à la mise en œuvre, en passant par la conception et le suivi des aménagements après la livraison, la prise en compte du genre doit vraiment faire l'objet d'une approche globale, en travaillant aussi sur la méthode de projet tout aussi importante que l'approche spatiale. »

**Anne Labroille,**  
architecte urbaniste

## LA MARCHÉ EXPLORATOIRE : UN OUTIL POUR FAIRE ÉMERGER ET PORTER LA PAROLE DES FEMMES

Ce procédé, très simple à mettre en œuvre, permet aux femmes d'un quartier d'exprimer leurs ressentis et leurs attentes puis de faire des propositions concrètes aux décideurs et gestionnaires des espaces concernés. « Les marches exploratoires permettent d'aborder toute la diversité des problématiques que rencontrent les femmes dans l'espace public » précise Christine Guillemaut. Pour la sociologue Dominique Poggi, « il s'agit de mettre sur un pied d'égalité les "sachants" et les "expertes de l'usage", c'est-à-dire les femmes qui disposent de l'expérience du terrain et qui pratiquent leur quartier au quotidien ». Dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, de plus en plus d'actions de ce type sont organisées avec le soutien de la maire, Emmanuelle Pierre-Marie. « Les participantes en ressortent le plus souvent galvanisées, confiantes et plus intéressées par le devenir de leur quartier, remarque-t-elle. Ces actions permettent d'initier une implication plus large dans d'autres domaines de la vie publique et locale ».



## UN DISPOSITIF QUI PORTE SES FRUITS

En lien avec des associations locales et des expertes de l'usage, de plus en plus d'expériences sont menées avec succès en France et dans le monde. À Paris, avec le soutien du service EII, une quinzaine de marches ont été réalisées ces dernières années, par exemple dans les quartiers Jardin de Reuilly de la Goutte d'Or, ou avec des collégiennes dans les XIII<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> arrondissements.



À VOIR :  
la vidéo réalisée par l'association La Sierra Prod lors de la marche exploratoire à la Goutte d'Or. Flashez le QR code pour la découvrir



## LES MESSAGERIES : UN QUARTIER À VIVRE POUR TOUTES ET TOUS !

Tout au long des différentes phases de conception du projet urbain des Messageries, la santé et l'inclusion ont constitué une ligne directrice forte, qui se traduit par plusieurs partis pris.



### PROXIMITÉ AVEC LA NATURE :

Végétalisé à 50 % et disposant d'un parc public de 1 hectare en pleine terre le quartier des Messageries offrira à tous un lieu propice pour flâner et se ressourcer. Le quartier sera également un îlot de fraîcheur au cœur de la ville dense.

### OUVERTURE SUR LA VILLE :

Aujourd'hui enclavé, le quartier s'épanouira grâce à la création de nouveaux lieux propices aux échanges et à la rencontre.

### UN QUARTIER BIOCLIMATIQUE :

La disposition des bâtiments implantés de part et d'autre d'un jardin central permet de limiter les nuisances acoustiques et les couloirs de vent, mais aussi de favoriser l'ensoleillement pour tous.

### ACCESSIBILITÉ POUR TOUS :

En retravaillant la topographie du site, aujourd'hui coupé de la ville, et en créant des cheminements en pente douce, le futur quartier des Messageries sera pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite, tout comme aux cyclistes et aux poussettes.

### SENTIMENT DE SÉCURITÉ :

La conception urbaine permet de voir et être vus, d'entendre et être entendus à toute heure. La programmation urbaine avec une mixité des fonctions et des usages, crée de l'animation tout au long de la journée, de la semaine et de l'année. L'animation des rez-de-chaussée et un travail approfondi sur l'éclairage favorisent des espaces publics conviviaux.

### PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES

Les espaces publics et les circulations à l'intérieur du quartier feront la part belle aux piétons et aux cyclistes dans une ambiance apaisée et sécurisante, adaptée aux activités familiales et sportives. La voiture ne sera pas exclue du quartier, mais cohabitera de façon harmonieuse avec les autres modes de déplacement.



# Un début d'année à vos côtés

Afin de maintenir le dialogue avec les habitants du quartier, Espaces Ferroviaires a organisé différents temps d'échanges. Réunion publique, atelier, permanence... Les formats étaient variés pour s'adapter aux types d'informations à partager avec les participants.

## LES ATELIERS ARCHITECTURAUX

Le cycle des ateliers architecturaux s'est poursuivi pour les lots L2/L7 et L3/L4 ! Les représentants des immeubles situés à proximité ont pu partager leurs avis sur chacun des projets.

Les projets lauréats ont ensuite été présentés à l'ensemble des riverains à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue le 7 décembre 2022 à la mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement.

## RETOUR SUR LA RÉUNION DE RESTITUTION DE L'EIS DU 16 FÉVRIER

Cette réunion en visioconférence a été l'occasion pour les porteurs du projet et les élus de restituer aux habitants du quartier les conclusions de l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)\* des Messageries et d'échanger avec eux autour des recommandations issues de cette démarche.

Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12<sup>e</sup> arrondissement, Fadia Karam, directrice générale d'Espaces Ferroviaires, Anne Souyris, adjointe à la maire de Paris en charge notamment des questions de santé, et Evelyne Jean-Gilles, chargée du projet « Évaluation d'Impact sur la Santé » au sein de l'ARS, ont tenu à réaffirmer leur ambition de conduire un projet urbain vertueux et exemplaire sur les plans environnemental et humain.

\* L'EIS peut être consultée sur le site internet d'Espaces Ferroviaires <https://bit.ly/3WOGwz>

## LE PREMIER COMITÉ DE SUIVI TRAVAUX

Les travaux ont commencé le 12 septembre 2022 et dureront jusqu'à mi-2026. Pour accompagner cette étape structurante du projet, un comité de suivi réunissant les parties prenantes (associations de riverains, représentants des copropriétés voisines des futurs immeubles) a été mis en place par Espaces Ferroviaires. La 1<sup>re</sup> édition a eu lieu le 30 août 2022 ; elle a été l'occasion de présenter les travaux, le calendrier, le dispositif d'information mais aussi la Charte Chantier Faibles Nuisances. Celle-ci détaille les engagements pris par Espaces Ferroviaires et les acteurs du chantier pour limiter les impacts sur les riverains et l'environnement. Le prochain comité de suivi se tiendra début 2023.

Les informations sur les travaux sont également disponibles sur la lettre information chantier et l'outil de suivi la Météo des chantiers. Pour les consulter, flashez le QR code en couverture.

## LES RENDEZ-VOUS DES MESSAGERIES

Lancés par Espaces Ferroviaires, les Rendez-vous des Messageries donneront lieu à des temps d'échanges réguliers sur le projet.

Le premier s'est tenu le 8 juin 2022 à Ground Control. L'équipe des Messageries était présente pour répondre

aux questions des participants autour de l'exposition dédiée au projet.

Une deuxième édition s'est tenue le 9 juillet 2022. Cette fois-ci, des balades urbaines sur le site étaient proposées, pour se projeter dans les futurs aménagements.



Réunion publique de présentation des projets lauréats architecturaux, 7 décembre 2022



## RETOUR SUR LA 2<sup>E</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE DES MESSAGERIES

Le samedi 22 octobre 2022, nous étions présents à Ground Control, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition de la journée des Messageries. Au programme, une table-ronde sur les enjeux climatiques, une animation pour enfants, des visites chantier et une exposition sur le projet pour des moments privilégiés d'échanges entre les riverains et les équipes d'Espaces Ferroviaires.

Merci à tous et à l'année prochaine !



© Michel Monsay